

**République Française**  
**MAIRIE DE SAINT-LEONARD**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 19 juin 2017**

**Présents :** M. MADEDDU Marc, Maire, Mmes : CLAUDON Fabienne, MATHIEU Catherine, MICHALOVITCH Françoise, RICHARD Marie-Pierre, SEURAT Stéphanie, MM : LAMBERT Fabrice, OCTAVE Nolan, PIERRET Jean-Marc

**Absents excusés :** Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CUNIN Marie-Hélène à M. MADEDDU Marc, MICHEL Murielle à Mme CLAUDON Fabienne, M. MARIATTE Bernard à Mme RICHARD Marie-Pierre

Excusé(s) : MM : GROSGEORGE Francis, HOLLARD Patrice, MASSON Alain

**Absents :**

**A été nommé(e) secrétaire :** M. OCTAVE Nolan

Le compte rendu du Conseil Municipal du 02 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : Cadeau de mariage à un agent communal

*Approuvé à l'unanimité*

**réf : 2017-04-01 Fixation des tarifs de l'ALSH – année 2017/2018**

Après avis de la commission jeunesse, les tarifs ALSH, applicables à partir du 21 août 2017, sont les suivants :

- 3,55 € le repas (tarif unique) + deux fois une demi-heure de garderie périscolaire (tarif selon quotient familial).
- garderie périscolaire : tarif A 0,70 € la ½ heure et tarif B 0,80 € la ½ heure.
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

**Familles de Saint-Léonard :**

Journée sans repas	Tarif A : 6,90 € pour 8h00	Tarif B : 7,30 € pour 8h00
Journée avec repas	Tarif A : 10,30 € pour 8h00	Tarif B : 10,70 € pour 8h00
½ journée	Tarif A : 3,80 € pour 4h00	Tarif B : 4,00 € pour 4h00

**Familles extérieures :**

Journée sans repas	Tarif A: 11,15 € pour 8h00	Tarif B: 11,55 € pour 8h00
Journée avec repas	Tarif A: 14,55 € pour 8h00	Tarif B: 14,95 € pour 8h00
½ journée	Tarif A: 7,95 € pour 4h00	Tarif B: 8,20 € pour 4h00

- Accueil Jeunes Ados :

**Facturation à l'heure**

Familles de Saint-Léonard :	Tarif A : 0,45 €	Tarif B : 0,55 €
Familles extérieures :	Tarif A : 0,60 €	Tarif B : 0,75 €

- Mercredis récréatifs :

Tarif A : 3,05 € pour 4h00	Tarif B : 3,55 € pour 4h00
----------------------------	----------------------------

- Quotient familial :

Le Barème du quotient familial reste inchangé soit :

Tranche A : de 0 à 800      Tranche B : au-delà de 801

Par ailleurs, compte tenu des aides perçues par l'état (fonds d'amorçage), la gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) pour l'année scolaire 2017/2018 est reconduite.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-02 Demande de Dérogations Scolaires**

Le conseil municipal suit l'avis de la commission jeunesse et accorde les dérogations pour les enfants entrant dans les termes de l'article R212-21 alinéa 3 du code de l'éducation et rejette les demandes de dérogations, ainsi que la prise en charge des frais de scolarité, pour les enfants souhaitant s'inscrire sur la commune de Mandray.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-03 Adoption du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable – Année 2016**

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016 présenté par Monsieur le Maire. Il sera mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) et sur le site de la commune de Saint-Léonard.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-04 Etude diagnostique des pratiques phytosanitaires – Achat d'une désherbeuse – Demande de Subvention**

Monsieur le Maire, après avoir exposé à l'assemblée les conséquences de l'interdiction progressive de l'utilisation de désherbants chimiques ainsi que le projet d'étude diagnostique des pratiques phytosanitaire mené par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine (FREDON) sur la Commune, est autorisé à réaliser cette étude, et à solliciter les partenaires financiers pour l'achat d'une désherbeuse et pour l'étude diagnostique.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-05 Rénovation de la Place de la Maire – demande de Subvention**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les travaux de rénovation de la Place de la Mairie, le conseil municipal approuve ce projet et sollicite des subventions auprès du Conseil Départemental des Vosges et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-06 Sécurisation des établissements scolaires et du bâtiment du Saumon – demande de subvention**

Suite au diagnostic sûreté établi par le groupement de gendarmerie des Vosges, Monsieur le Maire expose à l'assemblée les travaux de sécurisation à effectuer sur les établissements scolaires et au bâtiment du Saumon pour un coût total estimé à 52 145 € HT. Le conseil municipal approuve ce projet de sécurisation et sollicite des subventions auprès des différents partenaires financiers.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-07 Demande de subvention exceptionnelle – Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Une subvention exceptionnelle de 500 € est attribuée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Léonard pour leurs manifestations.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-04-08 Attribution de la prime de ravalement de façades - année 2017**

La demande de prime de ravalement de façades présentée a été attribuée pour un montant de 380 €.

Voté à l'unanimité.

-----

**réf : 2017-04-09 Admission en non-valeur - budget général**

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur l'état présenté par Madame la Trésorière pour un montant de 14.70 Euros, ces sommes étant irrécouvrables.

Voté à l'unanimité

-----

**réf : 2017-04-10 Admission en non-valeur - budget de l'eau**

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur l'état présenté par Madame la Trésorière pour un montant de 478.10 Euros, ces sommes étant irrécouvrables.

Voté à l'unanimité

-----

**réf : 2017-04-11 Affectation de résultats - Budget Forêt – Délibération rectificative**

Les membres du Conseil approuvent la modification d'affectation de résultat du budget forêt telle que présentée.

Voté à l'unanimité

-----

**réf : 2017-04-12 Adhésion au service de Médecine de Prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges**

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à solliciter le Centre de Gestion des Vosges pour bénéficier des prestations de médecine préventive et à signer la convention d'adhésion qui en découle.

Voté à l'unanimité

-----

**réf : 2017-04-13 Création d'un emploi contrat aidé suite à un remplacement**

Pour pourvoir au remplacement d'un agent communal démissionnaire, les membres du conseil décident de créer un poste en contrat unique d'insertion à compter du 04 juillet 2017 pour 12 mois renouvelable deux fois à raison de 20 à 24 heures de travail hebdomadaire.

Voté à l'unanimité.

-----

**réf : 2017-04-14 Moyen de paiement par carte bancaire - Adhésion au système d'acceptation des paiements par carte bancaire – Régie Multiactivités**

Le Conseil municipal décide d'offrir aux usagers des services périscolaires et extra scolaires la possibilité de paiement par carte bancaire. Il autorise Mr le Maire à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en place de ce nouveau dispositif de paiement.

Voté à l'unanimité.

---

**Réf: 2017-04-15 Cadeau de mariage d'un agent communal**

Le Conseil Municipal accepte de participer, sous forme de bon d'achat, au cadeau de mariage d'un agent communal.

Voté à l'unanimité.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21:45

Vu par nous, Maire de la Commune de SAINT-LEONARD, pour être affiché le 19 juillet 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 août 1884.

A Saint-Léonard, le 17 août 2017  
Le Maire, Marc MAEDDU

